TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD ACCROÎT LE POTENTIEL AURIFÈRE DU PROJET MONSTER LAKE, AU QUÉBEC

Toronto (Ontario), le 11 mai 2017 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») publie une mise à jour de son programme d'exploration en cours à son projet en coentreprise Monster Lake, situé à 50 kilomètres au sud-ouest de Chibougamau (Québec), au Canada. La Société rapporte les résultats d'analyse des onze premiers trous de forage totalisant un peu plus de 5 100 mètres provenant de 24 forages au diamant totalisant 10 657 mètres, réalisés l'hiver dernier.

Les résultats d'analyse sont fournis au tableau 1 et comprennent les principaux résultats suivants : (une carte en plan et une coupe longitudinale des trous de forage sont jointes à ce communiqué de presse)

Zone de cisaillement de Monster Lake, zone Mégane et zone de cisaillement Annie :

- **Trou de forage ML17-190 : 4,4 mètres d'une teneur de 5,21 g Au/t**
  - Comprend : 1,3 mètre d'une teneur de 15,99 g Au/t

  et 1,9 mètre d'une teneur de 9,82 g Au/t
  - Comprend : 0,6 mètre d'une teneur de 25,10 g Au/t

  et 0,6 mètre d'une teneur de 36,90 g Au/t

- **Trou de forage ML17-194 : 3,1 mètres d'une teneur de 121,67 g Au/t**
  - Comprend : 1,1 mètre d'une teneur de 316,89 g Au/t

Zone de cisaillement inférieure :

- **Trou de forage ML17-191 : 1,8 mètre d'une teneur de 85,27 g Au/t.**

Le programme de forage d'hiver 2017 ciblait des zones à potentiel élevé sur 3 kilomètres le long du corridor structural de Monster Lake (« CSML ») et les zones de cisaillement associées afin d'améliorer le degré de confiance et d'agrandir les zones minéralisées connues, incluant la deuxième zone, récemment découverte, située 200 à 400 mètres au nord de la zone Mégane, ainsi qu'une minéralisation dans la zone de cisaillement inférieure parallèle. Les configurations structurales semblent indiquer qu'il existe un potentiel de lentilles minéralisées supplémentaires le long de ce corridor principal.

Les résultats du trou ML17-190 foré dans la nouvelle zone au nord de la zone Mégane confirment les résultats précédents provenant du trou ML15-147 recoupant de multiples cisaillements minéralisés et pourraient indiquer une extension de la zone. Deux zones de minéralisation ont aussi été recoupées dans la zone de cisaillement inférieure de Monster Lake dans les trous de forage ML17-184 et 191, et nécessiteront d'autres tests. Le forage de définition dans la zone Mégane a démontré la continuité des teneurs très élevées de la lentille aux endroits évalués. D'autres résultats de ce programme de forage sont en attente et seront évalués une fois reçus, validés et compilés.

Craig MacDougall, vice-président principal, Exploration d'IAMGOLD a indiqué : « Les analyses de ce programme de forage d'hiver continuent de donner des résultats encourageants, incluant ceux provenant d'une nouvelle zone le long de la structure hôte principale ainsi que d'une zone de cisaillement parallèle

inférieure. On estime qu'il existe un potentiel favorable de découvrir des lentilles minéralisées supplémentaires. »

Prochaines étapes
Dès que les résultats d'analyse seront obtenus, ils seront évalués et pourraient mener à une première estimation des ressources minérales d'ici la fin de l'année. Des forages supplémentaires devront être réalisés pour évaluer le potentiel des nouvelles zones minéralisées. La date de réalisation de ces forages dépendra des conditions de terrain afin de permettre à l'équipement de forage d'y accéder.

À propos du projet Monster Lake
Les roches sous-jacentes du projet Monster Lake sont constituées de roches volcaniques archéennes de la formation Obatogamau et sont traversées d'un important corridor de déformation et de structures minéralisées contenant de l'or. Les forages historiques et l'exploration de TomaGold Corporation (« TomaGold ») ont permis d'identifier un corridor minéralisé d'une longueur de quatre kilomètres le long duquel la majorité des indices aurifères associés ont été découverts jusqu'à maintenant, y compris la zone Mégane.

IAMGOLD détient une participation de 50 % dans l'ensemble du projet. Conformément à une convention de participation conditionnelle conclue avec TomaGold et modifiée le 30 octobre 2015, IAMGOLD peut acquérir un intérêt indivis additionnel de 25 %, pour un intérêt indivis total de 75 % dans le projet, si la Société investit 10 millions $ CA supplémentaires dans le projet à l'intérieur d'une période de 7 ans débutant le 1er janvier 2015. Advenant une décision de la coentreprise de développer le projet ou si la coentreprise décide de déclarer la production commerciale, TomaGold aurait droit à un paiement supplémentaire de 1 million $ CA. IAMGOLD s'est acquittée de ses obligations de la première année selon les modalités de la convention de participation conditionnelle.

Informations techniques et notes sur le contrôle de qualité
Les résultats de forage contenus dans ce communiqué de presse ont été préparés selon les directives de la Norme canadienne 43-101, Information concernant les projets miniers (« NI 43-101 »).

La « personne qualifiée » responsable de la supervision de la préparation et de la révision de cette information est Marie-France Bugnon, géologue professionnelle, directrice générale, Exploration. Cette personne est une « personne qualifiée » pour les besoins de la Norme canadienne 43-101 en ce qui a trait au type de minéralisation rapportée ici. L'information technique a été incluse dans la présente avec le consentement et la révision préalables de la personne qualifiée mentionnée plus haut. Cette personne qualifiée a vérifié les données divulguées et les données soutenant l'information ou les opinions exprimées dans le présent communiqué.

L'échantillonnage et les données de titrages des carottes de sondages sont contrôlés par l'entremise du programme d'assurance qualité (AQ-CQ) mis en œuvre et conçu pour observer les meilleures pratiques de l'industrie. Les échantillons de carottes de sondages (taille NQ) sont sélectionnés par les géologues d'IAMGOLD et coupés en deux à l'aide d'une scie à lame diamantée au site du projet. La moitié de la carotte est conservée au site à des fins de référence. La longueur des intervalles d'échantillonnage peut varier entre un demi-mètre et un mètre et demi en fonction des observations géologiques.

Les échantillons sont transportés dans des sacs scellés au laboratoire de préparation d'échantillons au laboratoire ALS Minerals à Val-d'Or, au Québec. Les échantillons subissent un concassage primaire pour obtenir une taille passant une maille de -10. Une fraction de 1000 grammes est ensuite pulvérisée à 95 %, passant une maille de -150. ALS Minerals traite les pulpes analytiques directement à ses installations situées à Val-d'Or, certifiées ISO / IEC 17025 par le Conseil canadien des normes. Les échantillons sont analysés en utilisant la pyroanalyse d'une charge de 50 grammes et la finition d'absorption atomique. Lorsqu'un échantillon obtient une valeur d'analyse de plus de 5,0 grammes par tonne (g/t), une autre pulpe doit subir une pyroanalyse avec fini gravimétrique. Les carottes qui comprennent de l'or visible et les échantillons qui ont obtenu une valeur supérieure à 10,0 g/t sont réanalysés par une analyse métallique de la pulpe. IAMGOLD insère des blancs et des matériaux de référence certifiés dans la séquence d'échantillonnage pour assurer le contrôle de qualité.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient certains « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés, autres que les faits historiques abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur (incluant, mais sans s'y limiter, les énoncés concernant les estimations de production d'or les coûts décaissés, l'accroissement des marges, les coûts en immobilisations et de prospection et les énoncés concernant l'estimation de ressources minérales, les résultats de prospection, la minéralisation potentielle, les ressources minérales et réserves potentielles), sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'atteindre les estimations ou les estimations de production d'or et que les estimations ne correspondent pas aux coûts décaissés, à l'accroissement des marges, aux coûts en immobilisations et de prospection prévus et d'établir une estimation des ressources minérales, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société; des changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans la rubrique « Facteurs de risque » divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de développement et d'exploration. IAMGOLD est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Ken Chernin, v.-p., Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 416 388-6883

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

Shae Frosst, associée, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation
Tél. : 416 933-4738 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com.

Tableau 1

Résultats finaux du projet Monster Lake - Programme de forage de l'hiver 2017												
Trou No.	UTM NAD83 Zone18			AZ	Pendage	Profondeur	De	À	Intervalle	Epaisseur vraie [2]	Au [1]	NOTE
	Coord. Est	Coord. Nord	Élévation	(°)	(°)	(m)	(m)	(m)	(m)	(m)	(g/t)	
ML-17-184	5488649	520146	371	288	-60	408	319,40	322,25	2,85	2,18	3,20	Zone de cisaillement inférieure
ML-17-186	5488702	520396	372	295	-53	684	409,05	409,54	0,49	0,42	3,71	Zone de cisaillement principale
							423,80	425,30	1,50	1,30	4,66	
							579,00	581,50	2,50	2,17	0,93	Zone de cisaillement inférieure
ML-17-187	5488011	520001	372	289	-50	429	Résultats négligeables					
ML-17-188	5488058	520002	369	289	-50	399	253,50	254,00	0,50	0,43	1,76	Zone de cisaillement principale
							256,10	256,70	0,60	0,32	1,56	
ML-17-189	5488928	520307	373	315	-55	336	264,20	265,10	0,90	0,87	3,08	Zone de cisaillement Annie
ML-17-190	5489005	520343	373	315	-55	348	253,60	258,30	4,70	3,32	2,92	Zone de cisaillement principale
Incluant [3]							253,60	254,50	0,90	0,64	7,25	
							283,30	291,00	7,70	4,42	5,21	
Incluant [3]							283,80	286,00	2,20	1,26	15,99	
							308,60	311,60	3,00	1,93	9,82	
Incluant [3]							309,60	310,60	1,00	0,64	25,10	
							344,10	345,00	0,90	0,64	36,90	
ML-17-191	5488111	520137	370	290	-55	552	383,80	386,20	2,40	2,32	0,72	Zone de cisaillement principale
							509,90	512,45	2,55	1,80	85,27	Zone de cisaillement inférieure
ML-17-192	5488777	520278	373	300	-60	493,5	271,00	273,00	2,00	1,29	1,83	Zone de cisaillement principale
							274,60	277,60	3,00	1,93	0,98	
ML-17-193	5488784	520331	372	305	-60	603,8	379,90	380,50	0,60	0,46	1,29	Zone de cisaillement principale
							575,90	577,00	1,10	0,84	1,47	Zone de cisaillement inférieure
ML-17-194	5488306	520134	371	293	-58	381	333,50	334,60	1,10	0,71	3,45	Zone de cisaillement principale
							339,00	343,85	4,85	3,12	121,67	
Incluant [3]							340,40	342,10	1,70	1,09	316,89	
ML-17-196	5488813	520417	372	300	-55	468	387,50	388,50	1,00	0,71	2,37	Zone de cisaillement principale
							417,80	418,70	0,90	0,64	1,14	

Notes :

1. Les intersections des trous de forage sont calculées en utilisant une teneur de coupure de 0,50 g Au/t.
2. Les épaisseurs vraies des intersections sont d'environ 75 à 90 % de l'intervalle de carotte.
3. Les résultats d'analyse ne sont pas plafonnés, mais les sous-intervalles à plus haute teneur sont mis en évidence.

CARTE DE SURFACE DES FORAGES – PROJET MONSTER LAKE

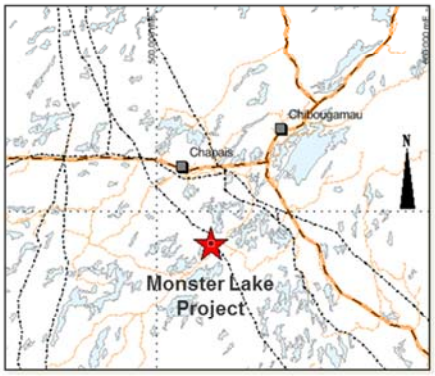

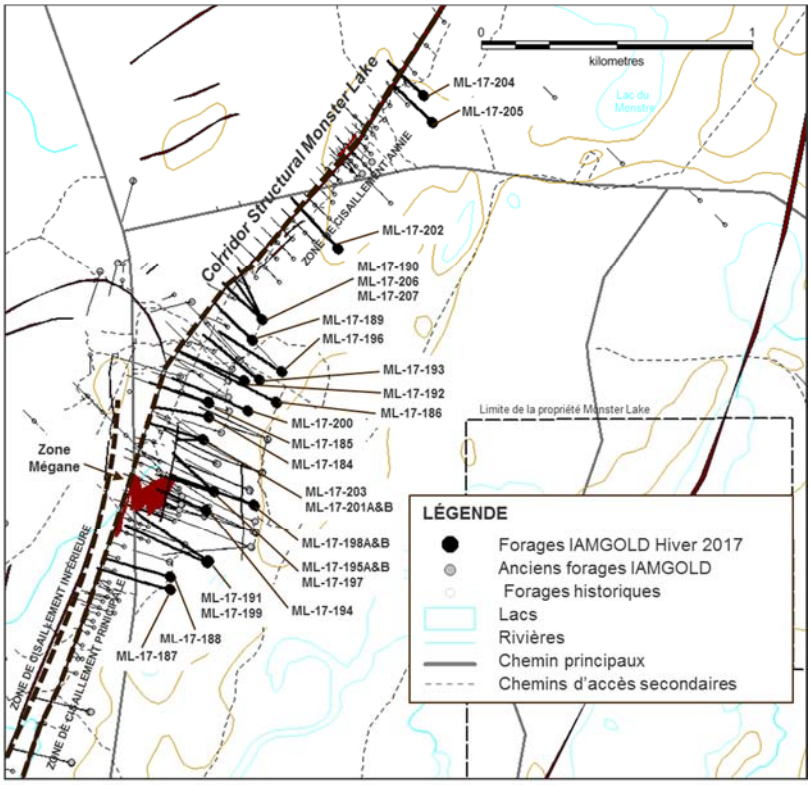

CORRIDOR STRUCTURAL MONSTER LAKE – *Sections Longitudinales*

